



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Josiane RAYMOND
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf. : 21 – EV/JR/NF – 104

Objet : Projet de révision allégée n°1
PLU d'AUBUSSON (23)
Projet de parc photovoltaïque au sol



Mme La Présidente
Communauté de Communes Creuse Grand Sud
Développement et aménagement du territoire
Mission habitat urbanisme
34B rue Jules Sandeau - BP 40
23200 AUBUSSON

A l'attention de Mme SIMONNEAU Myriam

Aurillac, le 24 mars 2021

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre invitation à participer à la réunion d'examen conjoint de la révision allégée n°1 du PLU sur la commune d'AUBUSSON dans le cadre du développement d'un projet de parc photovoltaïque au sol sur cette même commune.

Les services de l'INAO ne sont pas en mesure de participer et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. De ce fait nous communiquons les remarques de l'institut par le biais de ce courrier.

La commune d'Aubusson appartient aux aires de production des IGP "Agneau du Limousin", "Porc du Limousin", "Porc d'Auvergne" et "Veau du Limousin".

Le projet portera sur les parcelles cadastrées section AV, au lieu-dit "les Grands Champs". Les parcelles concernées 273, 110, 111, 113, 202, 206, sont classées en zone agricole (A), et la parcelle 107 est classée en zone naturelle (N), pour une superficie totale de 21,5 ha. Elles seront toutes reclassées en zone naturelle Photovoltaïque (Npv) afin d'y accueillir le champ solaire.

Les services de l'INAO ont positionné un vote défavorable à l'encontre de ce projet lors de la CDPENAF de la Creuse qui a eu lieu le 11 mars 2021.

Considérant l'impact sur les aires géographiques de production des IGP citées précédemment et la consommation d'espaces agricoles, les services de l'INAO maintiennent leur désaccord d'autant que ce projet ne garantit pas de conserver sur ces parcelles une activité agricole significative

Je vous prie d'agréer, Madame La Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,



Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT 23

INAO - Délégation Territoriale Auvergne Limousin

Site d'Aurillac - Village d'Entreprises
14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC
TEL : 04 71 63 85 42 - www.inao.gouv.fr